

Les paroisses catholiques de notre commune au-delà de la religion

Si tout le monde connaît – plus ou moins bien – le fonctionnement d’une commune, l’organisation d’une paroisse est un peu plus mystérieuse. Seule une partie de la population appartient à la communauté des croyants catholiques. Mais les lieux de spiritualité accueillent un public bien plus vaste. Notre commune fusionnée compte trois paroisses. Dans ce numéro, nous abordons le fonctionnement général de ces entités, suivi d’un aperçu de celle de Rue, à la faveur d’une rénovation qui réserve une surprise à tout visiteur, quel qu’il soit.

Une paroisse est constituée d’un Conseil paroissial – de 5 à 9 membres – qui est l’organe exécutif, d’une assemblée qui est l’organe suprême et d’une équipe pastorale (prêtres, agents pastoraux, etc.). Sa fonction principale est de permettre à l’Église d’accomplir sa mission auprès des fidèles. Elle est sous la responsabilité de la Corporation Ecclésiastique Cantonale (CEC). Comme pour les communes, il y a des élections pour le Conseil et les élus sont en place pour 5 ans. Le président est nommé en interne.

Un secrétariat gère la communication, les procès-verbaux des séances, les élections et autres tâches administratives ou comptables.

Les paroisses sont regroupées par secteur ou plutôt par unité. Nos paroisses de Chapelle-Gillarens, Promasens et Rue constituent ainsi l’unité pastorale Saint-Pierre les Roches avec les paroisses d’Ursy, Moudon, Lucens et Oron. Ces regroupements permettent de créer des synergies, d’organiser les calendriers des manifestations et d’avoir une vision commune pour une région.

Chaque paroisse s’occupe de ses bâtiments, en principe l’église et la cure. Elle tient sa propre comptabilité. Chacune a la capacité de prélever des impôts et doit également assumer ses charges de personnel, de fonctionnement, de bâtiments.

Paroisse de Rue : zeste de fraîcheur au Conseil et à l’église

Le Conseil paroissial de Rue est composé de 5 personnes et sa moyenne d’âge se situe parmi les plus jeunes du canton. Son président, Maxime Punitharangitham, 36 ans, ne contribue certainement pas à l’élever : « Il y a des jeunes dans chaque paroisse. Mais c’est vrai que chez nous, l’aînée a juste un peu plus de 50 ans. Le défi reste

surtout de trouver du monde lors des élections. » Ce conseil est aussi jeune par son expérience, il a été renouvelé pratiquement dans sa totalité, y compris le secrétariat, lors de la dernière législature. Maxime a fait le calcul : « L’ancien conseil – entre les conseillers et la secrétaire-boursière – comptabilisait 130 années d’expériences. On est d’un coup passé à seulement 13 ans. Alors, on est conscient qu’on ne fait peut-être pas tout juste, mais on essaie de faire toujours de notre mieux. »

Un autre enjeu de taille demeure l’entretien des bâtiments. Le conseil de Rue réfléchit depuis longtemps à rénover l’église. Le jeune président explique : « Cela fait des années qu’on en parle : de changer les moquettes, rafraîchir la peinture. En parallèle, on s’est bien sûr posé la question de la fréquentation future de notre église et si cela valait la peine d’investir et de rénover. La réponse a été « oui ». Ces endroits sont des lieux de spiritualité qui doivent perdurer. Les gens aiment y passer un moment, lors de leurs promenades ou à l’occasion de la découverte d’un village. Peu importe leurs convictions religieuses. Quand on passe à l’église, il y a toujours des bougies allumées. C’est un solide indicateur. »

En parallèle, Maxime explique qu’il y avait également le souhait d’acquérir une œuvre de Marcel Dorthe, artiste-peintre de Rue et ancien conseiller paroissial. « On a décidé de combiner le tout : rafraîchir l’église en y intégrant une œuvre de Marcel. On va ainsi refaire la peinture, enlever la moquette du chœur et Marcel va créer une œuvre au plafond. »

Cette œuvre sera inédite, faite sur mesure pour l’église de Rue. « Il s’agira d’une structure qui sera suspendue au plafond, au-dessus des bancs. Elle aura une dimension artistique et spirituelle. »



Conseillers de paroisse, de gauche à droite, de haut en bas : Magalie Conus, Dalia Fernandez (en remplacement de Laetitia Crausaz), Maxime Punitharangitham, Michel Bosson, Caroline Cottet. Manque sur la photo : la secrétaire, Maïté Gay © Caroline Cottet

Lever de voile pour la Toussaint

Maxime n’en dira pas plus, il garde les détails comme une confession, pour garantir la surprise à tout le monde. L’église est fermée pour les travaux, jusqu’au 1er novembre, fête de la Toussaint. « L’inauguration et la bénédiction se feront lors de la messe ce jour-là. Rien ne sera dévoilé avant, on va tous la découvrir ensemble. Même le conseil ne l’a vue que sur maquette. C’est dire si on se réjouit ! » Après cette cérémonie, l’église sera à nouveau ouverte tous les jours, de 8h à 18h. Toute la population pourra découvrir les nouveautés à sa convenance. L’œuvre de Marcel Dorthe va sans doute attirer des curieux de toutes contrées, mais le Conseil paroissial se veut humble : « Nous avons porté ce projet en priorité pour la communauté. Nous ne faisons pas de publicité particulière. Mais le bouche à oreille entrera probablement en action. »



© Sophie Bosson

En attendant, Maxime vous invite à visiter la grotte de Rue, lieu apprécié et fréquenté. « Elle est sur le parcours de Notre Dame de Lourdes. C’est un endroit un peu hors du temps, comme une bulle. Nous ne tenons pas de statistique de passage mais, là aussi, un indicateur assez clair est le nombre de lumignons (petites bougies) utilisés. Le chiffre est constant et élevé, que cela soit à l’église ou à la grotte. »

Le président conclut : « Nous avons plein d’espoir pour dynamiser les choses, créer des mouvements pour les jeunes, recruter des servants de messes. Je suis convaincu qu’il suffit de pas grand-chose : un groupe motivé peut déclencher un élan, créer une dynamique. C’est vrai, un tel engagement prend du temps. Mais de mon côté, je passe toujours d’excellents moments pour la paroisse. C’est une riche expérience, des instants comme autant de parenthèses, avec une dimension et une temporalité totalement hors du quotidien. »

Pour admirer la nouvelle œuvre de Marcel Dorthe, dès le 2 novembre 2025 : aller s’asseoir à l’église de Rue et lever les yeux, tout simplement. L’occasion aussi de s’arrêter un instant, d’échapper quelques minutes au tourbillon de nos vies trépidantes. Bonne pause découverte !

Sophie Bosson

Toute personne volontaire souhaitant rejoindre la communauté, s’engager pour une mission ou proposer des idées peut prendre contact par mail : paroisse-rue@bluewin.ch